



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**N°2025-17**

Séance du 18/06/2025

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 11

Absent(s) : 4

Nombre de suffrages  
exprimés :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Rémi MALO.

**Etaient présents** : Rémi MALO, Nadège FRANCOIS, Jean-Pierre BANCTEL, Didier SANSON, Maryline MAUPAIX, Véronique MOREL, Bérénice GAND, Julien MERVILLE, Fabien LEROY, Lucie GOULET et Maryvonne QUEMION formant la majorité des membres en exercice,

**Pouvoirs** : Dominique CAPRON donne pouvoir à Jean-Pierre BANCTEL  
Cyrille GUILLEMARD donne pouvoir à Bérénice GAND

**Absentes excusées** : Caroline TOUTAIN et Sophie COMONT

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Nadège FRANCOIS

### Changement de dénomination d'une association

Date de convocation  
10/06/2025

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la commune verse une subvention annuelle de 100 euros à l'association gérontologique cantonal dont le siège social était à Saint Romain de Colbosc (hôpital local).

L'association a changé de dénomination ainsi que le lieu du siège social. Désormais, le nom est AGCSR – AGIRE SAD dont le siège social est à Bolbec (6 rue Louise Michel)

Le conseil municipal doit délibérer pour verser la subvention à cette nouvelle dénomination et adresse.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal accorde à l'unanimité de verser la subvention à l'association AGCSR -AGIRE SAD dont le siège social est à Bolbec (6 rue Louise Michel)**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an  
susdits.

Pour Copie Certifiée Conforme,



Le Maire,  
Rémi MALO